

Annexe Illa

Grille horaire de la formation (1)

(Formation initiale sous statut scolaire)

Épreuves	Horaire de 1ère année			Horaire de 2ème année		
	Semaine	a + b + c (3)	Année (2)	Semaine	a + b + c (3)	Année (2)
1. Culture générale et expression	3	3+0+0	90	3	3+0+0	90
2. Anglais	2	1+1+0	60	2	1 + 1 + 0	60
3. Mathématiques	3	2+1+0	90	3	2+1+0	90
4. Sciences physiques appliquées	2	0+0+2	60	2	0+0+2	60
5. Enseignements techniques et professionnels (4)	22	6 + 5 +11(5)	660	22	6 + 5 + 11(5)	660
6. Accompagnement personnalisé	2		60	2		60
Total	34 h	12 + 7 + 15	1020 (1) h	34 h	12 + 7 + 15	1020 (1) h
Langue vivante facultative (autre que l'anglais)	1	1+0+0	30	1	1+0+0	30

¹⁾ Les horaires ne tiennent pas compte des 8 semaines de stage en milieu professionnel.

²⁾ L'horaire annuel est donné à titre indicatif.

³⁾ Répartition donnée à titre indicatif :

a) cours en division entière ; b) travaux dirigés en groupe à effectif réduit ; c) travaux pratiques par groupes d'atelier, de topographie ou de laboratoire.

⁴⁾ La répartition des enseignements relève de la responsabilité du chef d'établissement. Elle est à faire notamment en fonction du contexte local et en fonction du projet pédagogique de l'équipe de professeurs.

⁵⁾ Ces enseignements sont effectués en salle de projet, en laboratoire, en atelier ou sur site extérieur.